



Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Institut des sciences et techniques de la mer

Du dimanche 20 avril 2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois d'avril à 9h30, s'est tenue la **4ème réunion** du Conseil Scientifique de l'Institut (CSI), en **session ordinaire** à la salle des réunions au niveau de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer à Ténès, université de Hassiba Benbouali de Chlef, afin d'étudier les points inscrits à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Stage de perfectionnement à l'étranger
- Organisation d'une manifestation scientifique
- Divers.

Étaient présents

Nom et prénom	Qualité
Dr. LAAMA Chahinez	Présidente du conseil scientifique de l'institut
Pr. BOUKABCHA Nourdine	Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer
Dr. MEHEDI Fayçal	Directeur adjoint chargé de la pédagogie
Dr. GHAOUACI Souad	Directrice adjointe chargée de la PGRSRE

Emargement

Mr. AMZERT Djilali

Chef de département des sciences
de la mer

Mr. BOUKABCHA Maamar

Représentant des maitres assistants

Dr KACI Malik

Représentant des enseignants de
rang magistral

Étaient absents

Nom et prénom	Qualité	Observation
Dr BOUKRSI Houari	Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer	Absence justifiée (Fin de fonction)
Dr SENOUCI Rachida	Représentante des maitres assistants	Absence justifiée
Mme FOUKRACHE Hanane	Responsable de la bibliothèque	Absence justifiée

La séance fut ouverte à 9h30

1. Stage de perfectionnement à l'étranger

En se basant sur le procès-verbal de la réunion de la commission ad-hoc (PV N°1 du 9 avril 2025) relatif au classement des enseignants, en utilisant la grille de classement N°255 du 25 février 2024 afin de bénéficier de stages de perfectionnement à l'étranger au titre de l'année 2025. Cependant, compte tenu de la somme allouée à ce chapitre, après discussion, le CSI accorde un avis favorable pour les enseignants demandeurs de stage perfectionnement à l'étranger. Les membres du CSI ont optés pour un partage équitable entre tous les postulants, en attribuant à chacun une durée de stage de dix (10) jours. Les résultats de cette opération sont reportés dans le tableau N°1.

Selon le procès-verbal de la commission ad hoc (PV n°1 du 9 avril 2025), le dossier de Mr. BOUKABECHA Maamar a été rejeté au motif que l'intéressé ne dispose pas d'inscriptions régulières en doctorat, conformément à la réglementation en vigueur, notamment l'arrêté n°255 du 25 février 2024.

Tableau 1 : Classement des enseignants au titre de l'année budgétaire 2025 en utilisant la grille de classement N°255 du 25 février 2024

Nom et prénom	Score	Classement	Destination	Durée
Dr. MEHEDI Fayçal	71,6	1	Qatar	10 jours
Dr. LAAMA Chahinez	33,3	2	Suisse	10 jours
Dr SENOUCI Rachida	11	3	Portugal	10 jours
Dr KACI Malik	10,1	4	Belgique	10 jours
Dr. RIMA Mohammed	8,1	5	République Tchèque	10 jours
Dr. HAFSAOUI Imad	8	6	Égypte	10 jours

2. Organisation d'une manifestation scientifique

Le CSI accorde un avis favorable à la demande de Dr. LAAMA Chahinez pour l'organisation d'un séminaire national en collaboration avec le Laboratoire de Production et Protection des Cultures de la Région de Chlef, intitulé : « *Aquaculture durable et sécurité alimentaire* », en octobre 2025.

3. Divers

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur du Conseil Scientifique de l'Institut en date du 18 novembre 2024, la présidente du CSI a quitté la salle de réunion afin de permettre l'examen de l'expertise de son polycopié de cours par les membres du CSI. Après vérification des pièces justificatives, le CSI émet un avis favorable à la soumission du polycopié de cours en tant que support pédagogique à l'expertise. Le tableau 2 récapitule l'ensemble des informations relatives à l'intitulé du cours et aux experts validés.

Tableau 2 : Informations relatives à l'expertise du polycopié du cours

Nom et prénom de l'enseignant	Intitulé du polycopié	Niveau et spécialité	Experts validés
Dr. LAAMA Chahinez	Agrofertilisation et gestion des étangs	3 ^{ème} année licence Aquaculture et pisciculture	Dr. GHAOUACI Souad (Université de Hassiba Benbouali de Chlef) Dr. BENSALEM Soufiane (Université Kasdi Merbah de Ourgala)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h15.

Fait à Ténès, le 20/04/2025

Présidente du Conseil
Scientifique de l'Institut

